



Utilisation des chevaux franchises-montagnes dans les manèges

Vous cherchez un nouveau cheval pour vos activités d'enseignement dans votre école d'équitation ? Nous avons la solution !

Le franchises-montagnes

Le franchises-montagnes est connu comme un excellent cheval de loisir. Il se distingue particulièrement par son caractère franc et convient à toutes les disciplines. Ces qualités font du franchises-montagnes, un très bon cheval d'école. Malgré son excellent caractère, le franchises-montagnes est malheureusement peu présent dans les écoles d'équitation.

Nous souhaitons offrir aux écoles d'équitation et à leurs élèves l'opportunité de découvrir le cheval franchises-montagnes. Le projet « FM en manèges » vise à combler cette lacune en introduisant le franchises-montagnes comme cheval d'école dans les manèges. Ainsi nous espérons promouvoir la notoriété et la commercialisation de cette race.

Objectif du projet « FM en manèges »

Le but du projet « FM en manèges » est de rendre le franchises-montagnes attrayant en tant que cheval d'école dans un manège, grâce à sa polyvalence et son caractère franc.

L'objectif est d'utiliser les qualités particulières du franchises-montagnes, qui permettent d'être utilisé dans toutes les disciplines, pour l'enseignement de l'équitation. Cela augmentera non seulement la diversité de l'offre de cours mais également la notoriété de cette race.

Une solution gagnant-gagnant pour les éleveurs et les manèges

Pour l'éleveuse / l'éleveur

- Le cheval est mis à disposition d'un manège pour une période de 6 mois, où il sera entraîné et perfectionné
- Le cheval est présenté sur une nouvelle plateforme de vente et à de nouveaux clients potentiels.

Pour le manège

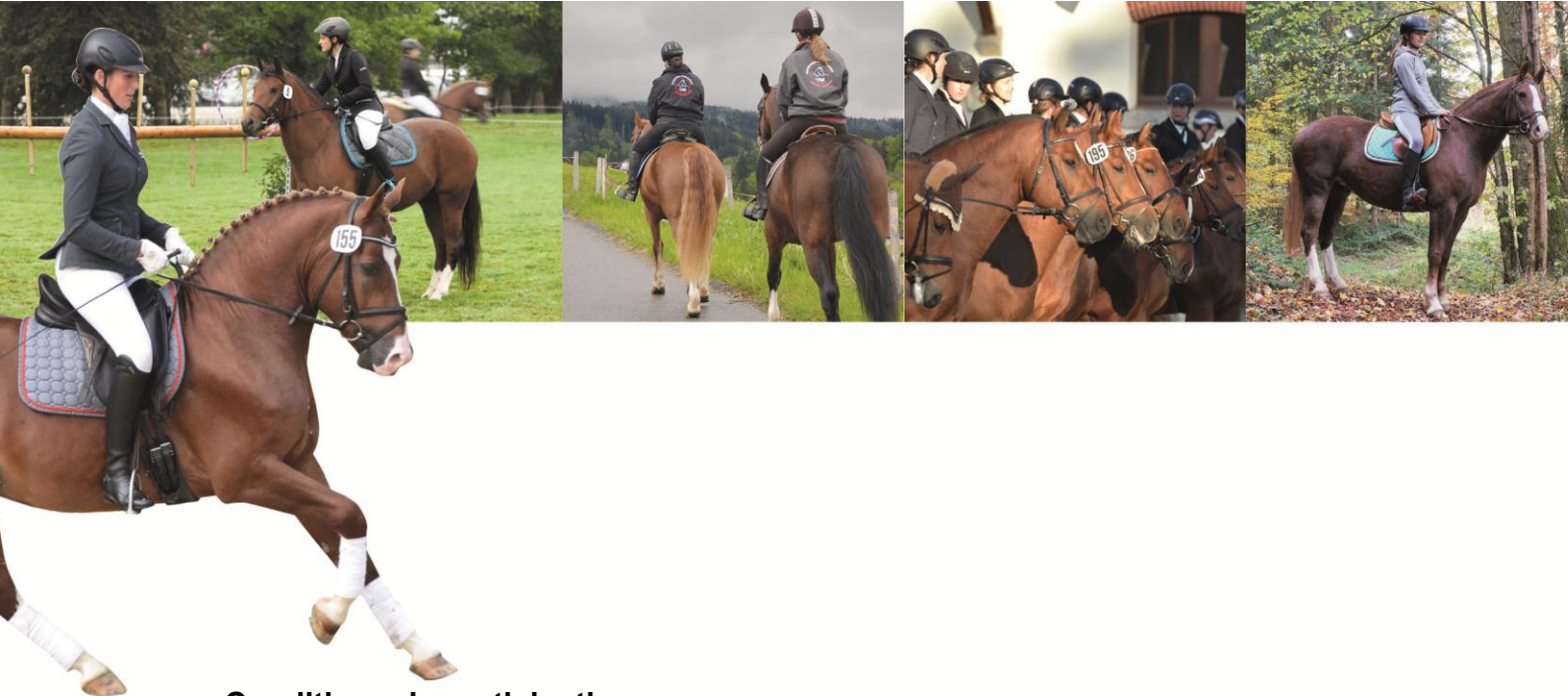
- Un cheval d'école polyvalent est disponible à un prix attractif.
- Le manège reçoit une compensation financière pour la formation continue du cheval.
- Le manège peut proposer le cheval à la vente dans ses installations, contribuant ainsi à la préservation de la dernière race de chevaux d'origine suisse.



FÉDÉRATION SUISSE DU FRANCHES-MONTAGNES
SCHWEIZERISCHER FREIBERGERVERBAND
FEDERAZIONE SVIZZERA DELLA RAZZA FRANCHES-MONTAGNES



Fédération jurassienne
d'élevage chevalin



Conditions de participation

Pour les manèges

- Tous les manèges suisses sont invités à participer.
- Ils sont responsables de la prise en charge complète du cheval pendant toute la durée de son séjour (alimentation et hébergement).

Pour l'éleveuse / l'éleveurs

- Durant l'année qui précède le début du séjour en manège, les chevaux doivent avoir appartenu à des éleveurs jurassiens et avoir été détenus dans le Canton.
- Seuls les chevaux âgés de 3 à 8 ans ayant réussi le test en terrain sont acceptés.
- Ils sont responsables du transport, du vermifuge, du ferrage et des frais d'assurance du cheval.
- Le contrat-type règle la question de l'assurance du cheval.

Le séjour du cheval au manège est pris en charge grâce au soutien du canton du Jura. Du matériel promotionnel (panneaux de box) est fourni gratuitement. En participant à ce projet, vous contribuez activement à la promotion du cheval franches-montagnes.

Avons-nous éveillé votre intérêt pour participer au projet « FM en manèges » ?

Dirigez-vous une école d'équitation ou êtes-vous éleveuse/éleveurs de franches-montagnes ? Vous trouverez plus d'informations ainsi que le formulaire d'inscription en scannant le QR code ci-dessous, que vous pouvez remplir et envoyer à l'adresse suivante :



Fédération jurassienne d'élevage chevalin FJEC
Chantal Oppliger
La Vacherie 122
2610 Mont Soleil

+41 32 941 55 21
info@cheval-jura.ch



FÉDÉRATION SUISSE DU FRANCHES-MONTAGNES
 SCHWEIZERISCHER FREIBERGERVERBAND
 FEDERAZIONE SVIZZERA DELLA RAZZA FRANCHES-MONTAGNES



Fédération jurassienne
 d'élevage chevalin